



MICROFICHE N°

30469

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F

1

Plan Quadriennal
1973 - 1976
Formation des Cadres

PLAN QUADRIENNAL

1973-1976

FORMATION DES CADRES

PLAN

I.- Principales caractéristiques du Système de formation :

II.- Objectifs pour le prochain plan

1°/ Bilan de la décennie écoulée

2°/ Détermination des besoins

a/ par la commission nationale

b/ par les sous-comités

c/ Besoins retenus pour la quadriennie

3°/ Capacité de production actuelle

4°/ Equilibre formation emploi

5°/ Rythme de production optimum

III.- Des Moyens :

A/ Orientations et Réorganisation

B/ Investissements

I.- PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU SYSTEME DE FORMATION DES CADRES AGRICOLES

Grâce à un investissement de l'ordre de 28.000.000 de Dinars (dépenses d'infrastructure et de fonctionnement), le système de formation a connu une expansion importante durant la décennie écoulée permettant ainsi la formation de :

- 606 ingénieurs
- 3670 techniciens
- 27000 ouvriers dont 5000 spécialisés

À la veille du nouveau plan 1973.76 et après la promulgation de la loi d'orientation de l'enseignement agricole en Août 1972 le système de formation agricole comprend.

- 14 centres de formation professionnelle dotés de budgets de fonctionnement et de la personnalité civile auxquels sont rattachés 3 autres centres de formation (voir tableau I) et 15 centres de perfectionnement des adultes.

La capacité totale de ces centres s'élève à 2760 places soit un système de production annuelle de 1200 ouvriers spécialisés et 4500 stagiaires par an.

- 6 Lycées agricoles dont un féminin d'une capacité totale de 1680 places et d'un rythme de production de 350 techniciens par an.

- 3 Institute d'une capacité totale de 360 et formation de 110 techniciens par an.

- Un Institut National Agronomique dont la capacité est de 330 places et de rythme de formation est de 40 ingénieurs par an.

II.- OBJECTIFS POUR LE PROCHAIN PLAN

Les orientations des systèmes de formation des Cadres ainsi que sa réorganisation en fonction des besoins du pays amorcés en Octobre 72 en application de la loi d'orientation de l'Enseignement agricole du 1er Août 1972 se poursuivront durant la quadriennie en vue d'atteindre les objectifs ci-après :

- Ajustement de la formation aux besoins
- Amélioration de la qualité de la formation dispensée
- Amélioration du rendement des institutions de formation.

- AJUSTEMENT DE LA FORMATION AUX BESOINS :

1°/ Bilan de la formation durant la décennie écoulée :

Au terme de la décennie écoulée, le tableau ci-dessous reflète l'aspect quantitatif du bilan de la formation agricole.

Catégories de Cadres	Cadres existants en 1962	Prévision de la formation	Réalisation de la Formation	Déficit de la Formation
Ingénieurs	164	1.204	606	434
Adjointes Techniques	19	1.425	722	703
Agents Techniques	-	5.417	2.838	2579
Ouvriers Spécialisés	10600	47.500	27.862	17262

Ainsi, compte tenu des prévisions, la formation se trouve avoir réalisé ses objectifs dans les proportions suivantes :

Cadres supérieurs	:	60%
Cadres moyens	:	50%
Ouvriers spécialisés	:	60%

- Au niveau du supérieur, les réalisations de la formation n'ont pas permis de satisfaire les besoins de l'Agriculture en Cadres Ingénieurs ; les besoins se font sentir pressants particulièrement à l'Echelon régional.

- Au niveau moyen, les collèges moyens et secondaires ont largement couvert les besoins du secteur public ; il semble qu'il y ait même chômage parmi les cadres formés, des agents techniques.

Des informations fournies par l'office de la Formation Professionnelle et de l'Emploi soulignent l'existence de 250 diplômés des Collèges moyens d'Agriculture, en chômage.

- Au niveau de la Formation Professionnelle Agricole, bien que les besoins du secteur agricole ne paraissent pas pleinement satisfaits, l'emploi des jeunes formés dans les centres de Formation de Jeunes Filles Rurales n'est assuré que dans une proportion de 50% de l'effectif formé.

Cependant, il y a lieu de noter que sur ces effectifs, plus de 20% sont employés dans des secteurs non agricoles.

D'une façon générale, le coût de la Formation Agricole est relativement élevé ; les estimations ont conduit aux chiffres suivants :

- 2.000 Dinars par an pour un cadre du niveau d'ingénieur
- 800 Dinars par an pour un cadre du niveau moyen
- 500 Dinars par an pour un ouvrier spécialisé.

2°) DÉTERMINATION DES BESOINS :

a) Par la Commission Nationale :

L'adaptation de la formation aux besoins de l'Agriculture sera réalisée grâce à la détermination des besoins effectuée par la commission d'orientation de l'enseignement agricole qui a procédé à une estimation des besoins en cadres durant la décennie à venir à ces besoins sont indiqués ci-après :

La formation agricole devant satisfaire des besoins en cadres de tous niveaux destinés au secteur, l'évaluation quantitative de ces derniers a été sur les considérations suivantes :

- 1) La détermination des besoins au niveau de la profession ;
- 2) La détermination des besoins au niveau de l'Administration et des Organismes qui lui sont rattachés ;

Il résulte des différentes approches que les besoins en cadres durant la quadriennie 73 - 76 s'élèvent à l'estimation des Besoins par la Commission Nationale .

CATEGORIES DE CADRES	PREVISIONS DES BESOINS ABSOLUS
Ingénieurs	260
Techniciens Supérieurs	532
Adjointes Techniques	1140
Ouvriers spécialisés	8000

b) Besoins exprimés par les sous-Comités .

Les estimations en cadres faites par les sous Comités apparaissent conforme aux priorités du Plan, étant donné que les sous Comités ont élégué une fois les objectifs du Plan définis .

Les chiffres retenus par les sous Comités sont généralement supérieurs aux estimations de la commission Nationale en raison de l'analyse des besoins plus approfondie, projet par projet appuyant les besoins. Toutefois on constate que les Sous-Comités, hormis celui de la vulgarisation ont chiffré seule-ment les besoins des secteurs étatiques et par étatique les besoins en Ingénieurs sont supérieurs à ceux de la Commission Nationale tandis que les besoins en Ouvriers exprimés par les Sous-Comités sont nettement inférieurs car c'est uniquement la profession qui en demande .

Les chiffres définitifs retenus répondent à la moyenne arithmétique entre les estimations de la commission Nationale et celle de sous-Comité.

Cette méthode permet de réduire les écarts entre les estimations et de satisfaire les besoins effectifs .

- 4 -
ESTIMATION DES BESOINS EN CADRES PAR LES SOUS COULTES
 - 1973 - 76 -

	Ingenieurs	Tech. Supérieurs et Adj. Tech.	Agents Techniques	Ouvriers	CHERIVATIONS
Cultures Maréchères	25	127	-	-	-
Arboriculture	20	50	-	-	-
Forêts	39	30	80	1650	-
Grandes Cultures	46	261	-	-	-
Elevage	83	87	-	-	-
Médecine Vétérinaire	31	52	-	-	-
Fêches	54	40	-	-	-
Vulgarisation	6	113	-	18	-
Défense des Cultures	19	40	-	49	-
Recherche	54	75	17	-	-
Affaires Foncières	8	53	-	-	-
Hydraulique	36	-	-	-	-
Enseignement Agricole	58	80	-	-	-
TOTAUX :	479	648	97	1917	

II- EFFECTIF DES ELEVES DANS LES ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE
AGRICOLE.

	Nombre d'Etablissement	Capacité	Effectif
I. H. A. T.	1	330	226
Instituts Techniciens Supérieurs.	3	450	207
Lyées Agricoles	8	1.680	1.418
C. F. P. A.	14	2.760	2.005

ESTIMATION DES BESOINS EN CADRES

Qualité	Estimation de la composition Nationale	Estimation des sous-Costés.	Nombre retenu	Observations
Ingénieurs	260	479	369	
Techniciens Supérieurs et Adjointes techniques.	1672	648	1160	
Agents Techniques		97	97	
Ouvriers Spécialisés	8000	1917	5000	
	:	:	:	:
	:	:	:	:
	:	:	:	:

NOTE : Le nombre retenu représente les besoins en cadres pour le quadriennal. Il a été établi à partir des estimations de la Commission Nationale et des Sous-Costés.

3°/ Capacité de Production actuelle.

C A D R E S	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	T O T A U X
I.N.A.T.	45	70	50	30	195
Ingenieurs (Etranger)	36	20	17	10	83
					278
Techniciens supérieurs	45	130	130	130	435
Adjoint Techniques	120	450	400	220	1190
Ouvriers	550	800	1000	1200	3500

Par ailleurs il sera admis dans les centres de perfectionnement et recyclage les effectifs suivants :

	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	T o t a u x
Perfectionnement	3000	4000	4000	4000	15000
Recyclage	1000	1000	1000	1000	4000

4°/ EQUILIBRE FORMATION - EMPLOI :

Hormis la Formation Professionnelle Agricole dont le cycle d'étude est relativement court (2 à 3 ans), le rythme de Formation ne peut être modifié pour l'enseignement secondaire et supérieur dont les cycles d'études durent 4 ans et plus.

Ainsi le rythme de production est déterminé dans ses deux cycles par les promotions admises durant les trois dernières années écoulées.

L'ajustement du nombre des diplômés aux besoins en cadres ne pourrait donc intervenir qu'à partir de l'année 1975-1976 soit la dernière année du plan quadriennal.

Les résultats escomptés, au terme de la quadriennie seront donc :

Catégorie des Cadres	Nombre retenu	Capacité actuelle	+ ou -
Ingénieurs	369	365	- 4
Techniciens supérieurs	1160	1625	+ 465
Adjointes techniques			
Ouvriers spécialisés	5000	3500	- 1500

5°) RHYTHME DE PRODUCTION OPTIMUM :

Pour réaliser l'équilibre entre la formation et les besoins il sera donc nécessaire de réexaminer les institutions d'enseignement pour atteindre le rythme optimum suivant :

Catégories de Cadres	Nombre d'unités	Nombre d'Etablissements
Ingenieurs		
I. N. A. T.	62/an	1
Etrangers	32/an	
	Soit : 92/an	
Techniciens supérieurs		3 Instituts
Agents Techniques	400/an	
Lycees Agricoles		6 Lycees Agricoles
(+ Section d'Application)		
Formation Professionnelle Agricole.	880/an	17 C.F.P.A.
Ouvriers Spécialisés		

2°) III- - LES OUVRIERS :

Il résulte des analyses exposées dans les pages qui ont précédé que si la formation a franchi des étapes importantes durant la décennie, cette formation est restée marquée par des lacunes et des faiblesses à l'origine de son demi-échec.

Outre le nombre de techniciens de tous niveaux et d'Ouvriers qualifiés formés, à citer à son actif, le système de la formation s'est doté d'une infrastructure importante en mesure de répondre à toutes les exigences de l'Agriculture Tunisienne.

Les études, les informations pédagogiques accumulées, les expériences réussies ou manquées, mais enrichissantes sont encore des acquis importants à ajouter au patrimoine de la Formation Agricole.

Cependant, la question qui reste posée et à laquelle il faut apporter une réponse est évidemment le problème essentiel de l'adaptation de la formation dispensée durant la scolarité agricole au type de travail qui sera exigé par la suite de l'élève lors de son intégration à la vie professionnelle.

La détermination des besoins en cadres de l'Agriculture Tunisienne la description des différents profils des agents à former en vue d'activités déterminées dans le secteur, sont évidemment le prélude à la résolution du problème de l'adaptation de la formation à l'emploi.

Cependant le problème reste entier et la réponse n'aura été que partielle et incomplète si des solutions ne sont pas trouvées aux deux autres questions annexes : celle de la motivation des élèves de la formation, mais également celle de la motivation des formateurs eux-mêmes.

En fait tous ces problèmes sont intimement liés; les solutions résident dans l'examen approfondi de l'orientation à imprimer à la politique générale de la formation agricole.

A/ Orientation de la Politique générale de formation Agricole :

L'Orientation de la formation Agricole doit obéir aux impératifs suivants :

1°) La Formation promotrice d'une Agriculture intensive :

Malgré toute la modernisation qui a affecté l'Agriculture Tunisienne, celle-ci garde encore un caractère trop extensif dans tous les secteurs sa capacité d'absorption en main d'œuvre qualifiée; on cadres moyens ou en techniciens supérieurs reste étroitement liée à son évolution progressive vers une plus grande intensification.

2°) La Relation Formation emploi : La relation étroite qui existe entre l'Emploi et la Formation est complexe; elle est rendue encore plus confuse de part les interactions qu'elles suscitent l'une sur l'autre; on en est venu à se demander si la formation devait servir l'emploi ou si l'emploi devait susciter la formation et la dynamiser.

Les réponses peuvent être différentes selon l'optique économique dans laquelle on se place.

Dans le contexte d'intensification de diversification et de régionalisation de notre Agriculture, sources de développement, un perpétuel équilibre doit être réalisé entre emploi et formation.

Cet équilibre doit trouver ses fondements dans une adaptation dynamique de la formation à l'emploi agricoles, autrement dit dans une planification des ressources humaines.

Il va sans dire que cette adaptation doit tenir compte de l'aspect quantitatif et du profil de l'emploi.

Les réajustements nécessaires à cet équilibre doivent tirer leur origine dans les liens et le dialogue étroits et permanents à créer entre le milieu professionnel et le milieu de la formation .

B/ Projet de Réorganisation : L'adaptation de la Formation aux besoins du Développement Agricole nécessite sa réorganisation basée sur les données ci-devant exprimées .

Cette réorganisation doit affecter les structures suivantes :

1°) Les Cycles d'Enseignements / L'Enseignement Agricole comprendra désormais trois niveaux :

- Au 1° degré : L'Enseignement Professionnel et le Perfectionnement
- Au 2° degré : L'Enseignement Secondaire Agricole.
- Au 3° degré : L'Enseignement Supérieur Agricole .

1) L'Enseignement Professionnel Agricole : Il porte sur les disciplines suivantes :

- Techniques et pratiques agricoles générales en rapport avec les dominantes agricoles de la Région d'implantation du Centre .
- Techniques et pratiques agricoles spécialisées sur les productions dominantes intensives de la région .
- Techniques de la réparation et d'entretien de machines et d'engins agricoles .
- Enseignement général portant notamment sur des éléments d'arithmétique et de calcul; de physique élémentaire et accessoirement la langue.

L'aspect pratique de la formation occupe une place prépondérante par rapport à l'aspect général .

1) L'Enseignement Secondaire : Cet Enseignement compte des disciplines groupées en chaires ;

- Section scientifique : Chaires d'enseignement général, chaires d'enseignement fondamental, chaires d'enseignement de sciences expérimentales et de sciences agricoles, chaires de travaux pratiques dans les différents enseignements .

- Section Technique : Chaires d'enseignement techniques, chaires d'enseignement de sciences économiques et de sciences agricoles, chaires d'enseignement générale et de sciences fondamentales sur lesquelles s'appuie la formation technique, chaires de travaux pratiques, de travaux dirigés et de stages dans l'objet est en rapport avec les campagnes agricoles de la région .

3) L'Enseignement Supérieur :

a) L'Enseignement Technique Spécialisé : Il porte sur les disciplines suivantes : Génie Rural, Mécanisme Agricole, Gestion Agricole, comptabilité, Horticulture, Elevage, Sylviculture .

Ces disciplines sont groupées en chaires :

- Chaires de génie rural, d'économie et de gestion, d'horticulture d'élevage, de sylviculture et d'économie pastorale.

b) L'Enseignement Supérieur Agronomique : comprend des disciplines fondamentales et des disciplines agronomiques groupées dans les chaires suivantes : Chaires de Mathématiques, de chimie, de physique, de sciences Biologiques, de langues vivantes, de sciences de la terre, de Botanique, des Sciences Horticoles, de Génie Rural, des Sciences Economiques et des Industries Agricoles et Alimentaires .

A ces disciplines viennent s'ajouter des travaux pratiques, des travaux dirigés et des stages .

C - Valorisation de l'Enseignement Agricole : Finalisation du système de la formation agricole, relations besoins-formation et profils - formation et parité du système de la formation agricole avec les autres systèmes sont à la base de la valorisation de l'Enseignement agricole.

En effet, l'efficience de la formation agricole dépend des structures agricoles auxquelles elles se destinent ; une harmonie doit être établie entre les différents facteurs de la formation et ces structures de manière à ce que ces dernières deviennent sources de motivation pour la formation ; en ce mot, les élèves sont motivés dans la mesure où ils se sentent rassurés sur leur avenir.

Les facteurs de valorisation peuvent s'illustrer dans les points suivants :

Le revenu agricole, l'attribution des terres, les conditions agricoles et l'organisation de la profession.

a) Le Revenu agricole : le revenu espéré par l'individu est à la base du choix dans l'exercice d'un métier agricole ; il est de ce fait source de motivation pour la formation.

Or il semble se dégager que le revenu agricole accuse une dégradation dangereuse et décourageante pour les jeunes dans les secteurs de la production.

Bien que tributaire de la productivité, le revenu agricole reste sous la dépendance des prix pratiqués sur les marchés ; les circuits commerciaux sont tels qu'il y a disparité importante entre les prix pratiqués à la production et ceux pratiqués à la commercialisation ; producteurs et travailleurs dans le secteur agricole se sentent frustrés d'une partie élevée du fruit de leur travail.

Une organisation des circuits commerciaux avec des revenus plus rémunérateurs sont source de motivation pour l'enseignement agricole.

b) L'attribution des terres : L'intégration des jeunes issus de la formation agricole dans le circuit de la profession est à favoriser par le système d'attribution de terres selon des critères à définir.

De même que la politique d'encouragement de l'état par l'attribution de crédits à court et long termes sont facteurs de motivation de la formation agricole.

c) Organisation de la profession : Parmi les autres corps de métier, celui d'agriculteur demeure un état social et économique peu considéré.

En effet, la hiérarchie sociale s'établit souvent en fonction du pouvoir économique ; les agriculteurs et les travailleurs agricoles se trouvent relégués au niveau des économiquement faibles ; le rétablissement de la parité entre les différents corps de métier encouragerait les jeunes à s'orienter vers la formation agricole.

.../...

7 ROJET DE CONSTRUCTION AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DES LYCEES AGRICOLES
VENTILATION DES PREVISIONS DES CREDITS TITRE II

QUADRIENNE : 1973 - 1976

Lycees Agricoles	Années	Amenagements	Equipement	Constructions	T o t a l x	
<u>KEP</u>	1973	-	14.350	19.000	33.350	78.350
	1974	2.000	5.000	8.000	15.000	
	1975	3.000	4.000	8.000	15.000	
	1976	-	3.000	12.000	15.000	
<u>MATEJIB</u>	1973	-	14.600	25.000	39.600	84.600
	1974	5.000	2.000	8.000	15.000	
	1975	-	7.000	8.000	15.000	
	1976	-	3.000	12.000	15.000	
<u>GALEOUTDA</u>	1973	-	22.300	13.600	37.900	97.900
	1974	4.000	4.000	12.000	20.000	
	1975	3.000	5.000	12.000	20.000	
	1976	2.000	6.000	12.000	20.000	
<u>BOU-CHELIK</u>	1973	-	20.900	8.000	28.900	63.900
	1974	4.000	7.000	4.000	15.000	
	1975	2.000	4.000	4.000	10.000	
	1976	2.000	4.000	4.000	10.000	
<u>KOCHPANE</u>	1973	-	5.000	2.500	7.500	47.500
	1974	2.000	4.000	4.000	10.000	
	1975	3.000	4.000	8.000	15.000	
	1976	2.000	9.000	4.000	15.000	
<u>CHOFT-HARIZ</u>	1973	-	12.250	-	12.250	42.250
	1974	3.000	7.000	-	10.000	
	1975	5.000	5.000	-	10.000	
	1976	5.000	5.000	-	10.000	
<u>LA BOUKHA</u>	1973	-	6.700	8.800	15.500	60.500
	1974	1.200	1.800	12.000	15.000	
	1975	1.000	2.000	12.000	15.000	
	1976	1.000	2.000	12.000	15.000	

II NSTITUTS

(Investissements)

I.N.A.T.

- Construction 2ème tranche	435.000
- Aménagement, bâtiments anciens y compris bâtiments d'exploitation.	60.000
- Construction de laboratoire	40.000
- Equipement :	
- Enseignement	101.000
- Exploitation	31.000
- Véhicules	10.000
	677.000

MEDJEZ - EL - BAB.

- Construction :	
- 3 Laboratoires	15.000
- 4 Logements	20.000
- Equipement :	
- Laboratoires	7.000
- Achat de bétail	6.000
	48.000

TABARKA.

Aménagement des anciens bâtiments	10.000
Construction de bloc administratif	20.000
2 Laboratoires	10.000
2 Classes	10.000
4 Logements	16.000
Dortoir, réparation cuisine	30.000
- Equipement	5.000
- Création pépinière	10.000

111.000 dont 70.000/
Ministère de l'Education

CHOTT-MARIEM

- Aménagement - laboratoire	5.000
- Parc	10.000
- Exploitation - Crédit pépinière	5.000
- Serre	10.000
- Equipement	
- Enseignement	15.000
- Atelier	10.000
- Véhicules	6.000
	79.000

TABLEAU

- INVESTISSEMENT -

- Centre de Formation Professionnelle Agricole. -

N°	Centres	Aménagement Aduction d'eau Elec- trification	Constructions	Equipement	T O T A U X
1	de Sidi Thabet	10.000	5.000	20.000	35.000
2	D'Oued Zarga	20.000	11.000	9.000	40.000
3	de Dégache	10.000	8.000	8.000	26.000
	Gafs	10.000	8.000	7.000	25.000
4	Sidi Bou Rouis	5.000	-	15.000	20.000
5	El-Alia	10.000	10.000	10.000	30.000
6	Bou Salem	6.000	6.000	9.000	21.000
7	Sbeitla	12.000	12.000	15.000	39.000
	Gammouda	6.000	3.000	3.000	12.000
8	Kareth	3.000	10.000	15.000	28.000
9	Oueslatia	6.000	9.000	Canada	15.000
10	Barroua	8.000	10.000	8.000	26.000
11	Sfax	5.000	-	13.000	18.000
12	Takelsa	15.000	10.000	15.000	40.000
13	Thibar	5.000	11.000	5.000	21.000
		4.000	-	Canada	4.000
	<u>T O T A U X :</u>	135.000	113.000	152.000	400.000

INVESTISSEMENTS PAR ANNEE

Etubliissements	1973	1974	1975	1976	Total
I.N.A.T.	312.000	265.000	60.000	40.000	677.000
Institute	48.000	99.000	51.000	40.000	238.000
Lycees	175.000	100.000	100.000	100.000	475.000
C.F.P.A.	-	150.000	150.000	100.000	400.000
<u>TOTAL:</u>	535.000	614.000	361.000	280.000	1.790.000

INVESTISSEMENTS GLOBAUX

INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE DE TUNIS	:	677.000 D.
INSTITUTS	:	238.000 D.
LYCEES	:	475.000 D.
C.F.P.A.	:	400.000 D.

1.790.000 D.

FIN

... **20** ...

VUMS